



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Inspecteur(trice) à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2022-948723



Profil

- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS)
- Agents CCN niveau 6/7 désignés par le DG ARS (ICARS)
- Agents contractuels désignés par le DG ARS (ICARS)



Conditions

Lieu :

Délégation Départementale du Morbihan à Vannes



Vos missions

Activités principales :

En collaboration avec la responsable du département qualité et droits des usagers, l'inspecteur/trice participe au quotidien à la réalisation de la mission de contrôle des EHPAD de la région Bretagne, suivant les 3 niveaux d'intervention déterminés.

Dans ce cadre, il/elle est susceptible de réaliser l'ensemble des travaux nécessaires à la mission, notamment :

- Analyse documentaire préparatoire ou sur place,
- Conduite d'entretien sur place ou à distance,
- Formalisation des documents légaux suivant procédure en vigueur,
- Suivi de la procédure contradictoire,
- Etc.

Dans ce cadre, l'inspecteur/trice est susceptible de superviser l'activité de contrôle sur pièce réalisée par un gestionnaire/contrôleur.

L'inspecteur/trice prend appui sur les outils de contrôle et méthode d'analyse des risques diffusés par le ministère dans le cadre de la stratégie nationale de contrôle des EHPAD. Il peut être amené à décliner des outils de ciblage, de contrôle et des méthodes d'analyse des risques adaptés au contexte régional.

Il/elle participe au bon fonctionnement et à la bonne organisation de l'équipe dédiée à la mission de contrôle des EHPAD, et plus particulièrement de la Mission Inspection Contrôle. Il/elle participe aux réunions de la Mission inspection contrôle et à toutes les réunions techniques/partenariales en lien avec la mission de contrôle des EHPAD.

L'inspecteur/trice s'inscrit dans des relations partenariales avec les différents partenaires, tant internes qu'externes, pour la bonne réalisation de ses activités :

- Partenaires internes : délégation départementale, direction adjointe autonomie, autres directions métiers,
- Partenaires externes : ministère, conseil départemental, autres administrations pouvant apporter un concours à la réalisation des contrôles,

Il/elle assure les missions suivantes :

- Assure une fonction de support et d'appui au sein de l'équipe mission : expertise, conseil, appui méthodologie, élaboration et mise à jour d'outils, relecture de rapports ;
- Réalise des formations ou accompagnements internes à partir des processus et outils en vigueur ;
- Co-organise et co-anime les réunions internes propres à la mission EHPAD ;
- Participe en tant que de besoin à l'élaboration des bilans ou rapport d'activité sur activités de la mission ;
- Réalise une veille technique et juridique, prend en compte des modifications réglementaires dans les différents documents et outils en lien avec la mission.

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social.

Dans le cadre d'une orientation nationale, l'ARS Bretagne s'engage dans la réalisation d'un plan de contrôle spécifique visant les EHPAD bretons. La mise en œuvre de ce plan est prévue à compter du 2nd semestre 2022.

Ce plan de contrôle sera articulé autour d'une stratégie à plusieurs niveaux d'intervention. Pour la mise en œuvre de ce plan de contrôle, l'ARS Bretagne constitue une équipe dédiée. Cette équipe est intégrée au sein du département qualité et droits des usagers de la direction adjointe qualité et pilotage.

Compétences

Connaissances:

- Connaître l'environnement institutionnel et administratif au domaine d'activités (Inspection-Contrôle)
- Droit public – réglementation appliquée aux domaines de compétences ARS (notamment droit des établissements et services sanitaires et médico-sociaux, pouvoirs de police administrative)
- Connaître les politiques sanitaires et sociales
- Connaître le cadre légal et réglementaire de l'activité inspection-contrôle
- Maîtriser la méthodologie et les procédures juridiques de l'inspection et du contrôle
- Capacité à analyser et à hiérarchiser les risques
- Suites administratives d'inspection
- Connaissance des établissements de santé en termes d'organisation, de soins, de gestion
- Les environnements institutionnels et administratifs

Savoir-être:

- Sens du service public
- Sens des relations humaines
- Capacité d'adaptation
- Autonomie et capacité d'initiative
- Rigueur dans la réalisation des missions
- Réactivité
- Capacités de négociation, sens de l'écoute

Savoir-faire:

- Capacité d'analyse
- Capacité de synthèse
- Expression écrite
- Expression orale
- Techniques spécifiques
- Travail en équipe
- Animation d'équipe

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Avant le 30/08/2022

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).